



Parti socialiste des
Montagnes neuchâtelaises
psmne.ch

Interpellation interpartis (Vert 'libéraux, Centre, UDC) à propos de l'attribution du poste de «Délégué à la stratégie événementielle et promotionnelle de la Ville à 50 %».

Intervention de Giovanni Spoletini au nom du groupe socialiste

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,

Nos autorités communales ont pris la décision, à la suite d'un audit organisationnel, de relever de ses fonctions, le chef du Service de la communication, M. Giovanni Sammali, mais aussi de lui confier une fonction importante dans la stratégie événementielle et promotionnelle de la ville, où ses compétences et mérites ont été reconnus.

Rappelons au préalable que, déjà depuis quelques années, grâce à des **axes de promotion authentiques**, basés sur les contenus culturels, sociologiques et industriels qui en font sa richesse et son originalité, la ville et la région des Montagnes neuchâtelaises mènent une politique de communication et promotionnelle cohérente et que le travail à la fois créatif et sérieux, du Service de la communication s'est illustré par des succès importants et significatifs.

Auparavant ce service ne s'occupait principalement que de communication interne, la promotion et l'événementiel, si importants dans notre société actuelle, n'y étaient pas assez présents.

Le fait d'avoir attaché ce service, non plus à une présidence tournante, mais au Dicastère du Conseiller communal M. Théo Huguenin-Elie, lui a donné assise et continuité dans une action plus efficace.

Citons quelques exemples :

1. **La promotion de l'initiative H+H**, qui par sa qualité et force de persuasion et par l'organisation de manifestations de soutien spectaculaires a contribué à la victoire de l'initiative.

2. L'excellente préparation et réalisation du **10^{ème} anniversaire de la reconnaissance des Villes de La Chaux-de-Fonds et du Locle** au Patrimoine mondial de l'UNESCO.
3. L'organisation des **Biennales du Patrimoine horloger** dont toutes les manifestations, et en particulier celle de novembre 2021, ont été de grands succès.
4. La création toute récente, très favorablement accueillie, du journal de La Ville : **Le Tourbillon**
5. La **création d'une Commission consultative du service de la communication**, qui fait un excellent travail en collaboration avec le Service de la communication et l'autorité communale, en la personne de M. Théo Huguenin-Elie.

Malgré les tensions et problèmes graves dans la gestion du service, tous les membres du service et son responsable ont droit à la reconnaissance de ce travail bien fait !

Le Conseil communal a aussi pris fermement position, s'est distancé et a admis sa responsabilité et celle du chef du service de la communication dans l'épisode inadéquat, de la stratégie promotionnelle du Troll.

Il vient de prendre ses responsabilités en commanditant un audit, et en suivant ses graves conclusions, qui justifient l'éviction du chef du service de la communication, incapable de gérer l'organisation du travail de ses collaborateurs, ce qui a généré des conflits interpersonnels majeurs, accompagnés de frustrations et de souffrances.

Notre groupe soutien et salue cette décision, il rend hommage et remercie tous les collaborateurs du Service de la communication d'avoir œuvré, avec un grand professionnalisme, dans ces conditions difficiles.

Cette crise ne doit pourtant pas effacer les réalisations et succès importants grâce aux axes promotionnels que nos autorités et le Service de la communication ont entrepris.

C'est dans cette perspective que le Conseil communal a fait le pari, difficile, de maintenir M. Sammali dans le domaine où il a fait preuve de qualité : l'événementiel et le promotionnel.

Au vu de la crise vécue douloureusement par les collaborateurs du service, cette décision peut paraître contradictoire et inappropriée ; elle peut préserver pourtant, au bénéfice de notre ville, des compétences créatrices et originales, qui sont reconnues à M. Sammali.

Par la réalisation de projets qui demandent l'aval de nos autorités et forcément une collaboration bienveillante avec tous les acteurs concernés, l'avenir nous dira la faisabilité, l'opportunité et la justesse de ce choix.

L'ensemble des partis du Conseil général, qui ont des représentants motivés et enthousiastes dans la Commission consultative de la communication, doivent aussi reconnaître et soutenir les autorités communales dans l'organisation, à notre sens, bienfaisante et efficace de notre politique de communication et de promotion. Rappelons que c'est le Conseil communal qui a en premier proposé à notre autorité législative, la création de la commission consultative dans un esprit de collaboration transparente avec ce service.

Je vous remercie.

Pour le groupe socialiste,
Giovanni Spoletini